© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

THC et ANESTHÉSIE

Par Profil supprimé Postée le 29/06/2019 07:11

> Bonjour, je dois me faire opérer des mes ligaments croisés, et pour l'anesthésie, on doit prévenir l'anesthésiste si on consomme ou pas. Moi étant donné que j'aimerais rentrer dans l'armée, j'aimerais dire que je ne suis pas consommateur à mon anesthésiste, pour pas que sa s'affiche dans mon dossier médical. En consommant ENVIRON 1 Grammes ou 2 grammes par jours, combien de temps faut il pour que je puisse iui dire que je ne suis pas consommateur et sans rien risquer ?
>
> Merci à vous.

Mise en ligne le 02/07/2019

Bonjour,

Le cannabis est détectable dans le sang entre deux et huit heures après la consommation. Toutefois, il apparaît, dans certains cas d’usages chroniques et quotidiens, qu'il puisse y avoir des traces de THC jusqu’à un mois après avoir cessé toute consommation. En ce qui concerne les urines, lorsque la consommation est régulière, cela est détectable entre 30 et 70 jours après l’arrêt total. Ces informations pourraient vous être utiles dans la mesure où l’armée fait ses propres tests de dépistage.

Par ailleurs, nous vous déconseillons fortement de ne pas informer l’anesthésiste de votre consommation de cannabis. Cela pourrait s’avérer dangereux quant au bon déroulement de l’anesthésie. Peut-être pourriez-vous déjà essayer de parler avec l' anesthésiste de votre inquiétude concernant votre dossier médical et savoir dans quelle mesure cela est notifié. Il est possible que cette information ne soit pas conservée au-delà de l’opération. Nous ne savons pas vraiment à quelles informations l’armée peut accéder dans votre dossier médical.

Si vous veniez à rencontrer des difficultés lors de l’arrêt du cannabis, vous pouvez bénéficier d’une aide à l’arrêt de manière personnalisée, gratuite et confidentielle voire anonyme dans un CSAPA (Centre de Soin d’Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Vous pouvez trouver l’adresse d’un CSAPA proche de chez vous dans la rubrique adresse utile. Nous vous indiquons en bas de page un lien pour effectuer une recherche si vous le souhaitez. Vous avez aussi la possibilité de nous contacter par téléphone au 0800 23 13 13 tous les jours de 8h à 2h (appel gratuit) ou par chat via ce site tous les jours de 14h à minuit.

Cordialement.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service

Autres liens :

- Guide d'aide à l'arrêt du cannabis